

Non-lieu requis dans l'enquête française au Rwanda : « On assiste peut-être à une volonté de nettoyer le dossier »

France Info, 4 octobre 2018

Le journaliste Patrick de Saint-Exupéry a estimé, dimanche sur France Info, que « ce qu'il risque de se passer, c'est qu'il n'y ait pas de vérité de la justice », après le non-lieu requis dans l'enquête française sur l'attentat qui a déclenché le génocide des Tutsi.

Après le non-lieu requis dans l'enquête sur l'attentat de l'ex-président rwandais Habyarimana, Patrick de Saint-Exupéry, ancien reporter au Rwanda pour *Le Figaro*, estime dimanche 14 octobre sur franceinfo que l'on “”.

Après vingt ans de rebondissements, le parquet de Paris a demandé l'abandon des poursuites contre des proches du président rwandais Paul Kagame, soupçonnés par la justice française d'être impliqués dans l'attentat. Le parquet réclame un non-lieu contre les sept protagonistes mis en examen, tous issus du clan de Paul Kagame, estimant que l'enquête n'a pu réunir de « *charges suffisantes* » à leur encontre. C'est aux juges d'instruction du pôle antiterroriste qu'il appartient désormais de décider si un procès doit se tenir ou non.

“La vérité risque d'appartenir à l'histoire”

Selon Patrick de Saint-Exupéry, « nous arrivons en avril 2019 aux 25 ans après le génocide. Ce quart de siècle écoulé, symboliquement, marque l'entrée dans l'histoire. Ce qu'il risque de se passer, c'est qu'il n'y ait pas de vérité de la justice. La vérité risque d'appartenir à l'histoire ».

Le journaliste rappelle qu'il y a « une volonté d'apaisement, sur le plan politique, sur l'ensemble du dossier rwandais. Car d'autres instructions sont abandonnées : l'instruction sur Bisero [en juin 1994], qui met en cause les forces françaises pendant l'opération Turquoise, est aussi en cours d'achèvement. »

La guerre d'Algérie, il a fallu 50 ans pour la qualifier de guerre. Comment va s'écrire l'histoire de ce génocide des Tutsi au Rwanda? Il reste des points à éclaircir, ils vont être éclaircis mais il va falloir du temps, un temps nécessaire, Patrick de Saint-

Exupéry à France Info

Concernant l'affaire Habyarimana, abattu en 1994, déclenchant le génocide des Tutsi, Patrick de Saint-Exupéry estime que « depuis 2016, l'hypothèse d'un attentat commis par la rébellion a grandement faibli. Les juges d'instruction Marc Trévidic et Nathalie Poux se sont rendus sur les lieux et avaient conclu que le tir de missile venait d'un camp militaire tenu par les forces gouvernementales ».

« Dans l'instruction, une hypothèse a été privilégiée : celle d'un attentat commis par la rébellion. L'autre hypothèse - celle d'une attaque des forces gouvernementales - n'a pas été travaillée. C'est toute la difficulté de ce dossier. Aujourd'hui, le procureur dit : "l'hypothèse d'un attentat réalisé par les hommes de Paul Kagame, aujourd'hui au pouvoir" ne tient pas la route. Reste l'autre hypothèse, sur laquelle les juges d'instruction vont peut-être travailler », estime le journaliste.